



Vanuxem
Sarah

Domaine(s) de compétence :

Droit privé

Organisation représentée :

Personnalité qualifiée en raison de ses compétences juridiques

Fonction et position :

Maître de conférences à l'Université de Nice Sophia Antipolis

Après des études de droit et de philosophie à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et à l'EHESS, Sarah Vanuxem soutient une thèse intitulée "Les choses saisies par la propriété" (Préface Th. Revet, IRJS, 2012). Maître de conférences à l'Université de Nice Sophia Antipolis (CREDECO-GREDEG) depuis 2012, elle mène des recherches, notamment, en droit de l'environnement.